



Procès-verbal
Le mardi 4 novembre 2003 - n° 20

14 heures

Président : M. Michel Bissonnet

L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 14 h 04.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Reid, ministre de l'Éducation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 19 Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux études

La motion est adoptée.

M. Audet, ministre du Développement économique et régional, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 22 Loi modifiant la Loi sur les coopératives

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Reid, ministre de l'Éducation, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère de l'Éducation, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 278-20031104)

4 novembre 2003

M. Fournier, ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Régie du logement, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 279-20031104)

Le rapport annuel de gestion du ministère des Affaires municipales et de la Métropole, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 280-20031104)

M. Bellemare, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère de la Justice, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 281-20031104)

Le rapport annuel de gestion du Conseil de la justice administrative, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 282-20031104)

Le rapport annuel du Tribunal administratif du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 283-20031104)

Le rapport annuel du Registre des lobbyistes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 284-20031104)

Le rapport annuel de la Commission des services juridiques, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 285-20031104)

Le rapport annuel du Conseil interprofessionnel du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 286-20031104)

Le rapport annuel de gestion de l'Office des professions du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 287-20031104)

4 novembre 2003

Les rapports annuels, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003, des ordres professionnels suivants :

- Administrateurs agréés ;
(Dépôt n° 288-20031104)
- Architectes ;
(Dépôt n° 289-20031104)
- Chimistes ;
(Dépôt n° 290-20031104)
- Comptables agréés ;
(Dépôt n° 291-20031104)
- Comptables généraux licenciés ;
(Dépôt n° 292-20031104)
- Ergothérapeutes ;
(Dépôt n° 293-20031104)
- Évaluateurs agréés ;
(Dépôt n° 294-20031104)
- Géologues ;
(Dépôt n° 295-20031104)
- Huissiers de justice ;
(Dépôt n° 296-20031104)
- Ingénieurs ;
(Dépôt n° 297-20031104)
- Ingénieurs forestiers ;
(Dépôt n° 298-20031104)
- Inhalothérapeutes ;
(Dépôt n° 299-20031104)
- Notaires ;
(Dépôt n° 300-20031104)

4 novembre 2003

- Optométristes ;
(Dépôt n° 301-20031104)
- Pharmaciens ;
(Dépôt n° 302-20031104)
- Psychologues ;
(Dépôt n° 303-20031104)
- Techniciens et techniciennes dentaires ;
(Dépôt n° 304-20031104)
- Technologistes médicaux ;
(Dépôt n° 305-20031104)
- Technologues en radiologie ;
(Dépôt n° 306-20031104)
- Technologues professionnels ;
(Dépôt n° 307-20031104)
- Traducteurs, terminologues et interprètes agréés ;
(Dépôt n° 308-20031104)
- Urbanistes ;
(Dépôt n° 309-20031104)
- Hygiénistes dentaires ;
(Dépôt n° 310-20031104)
- Infirmières et infirmiers auxiliaires ;
(Dépôt n° 311-20031104)
- Comptables en management accrédités.
(Dépôt n° 312-20031104)

4 novembre 2003

M. Chagnon, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Régie des alcools, des courses et des jeux, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 313-20031104)

Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère de la Culture et des Communications, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 314-20031104)

M. Mulcair, ministre de l'Environnement, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 315-20031104)

Le plan d'action 2003-2004 du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec ;

(Dépôt n° 316-20031104)

Le rapport annuel de gestion du Centre d'expertise hydrique du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 317-20031104)

Le rapport annuel de gestion du ministère de l'Environnement, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 318-20031104)

4 novembre 2003

M. Després, ministre du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission des relations du travail, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 319-20031104)

Le rapport annuel de gestion de la Commission de l'équité salariale, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 320-20031104)

Le rapport annuel du Commissaire de l'industrie de la construction, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 321-20031104)

Mme Boulet, ministre déléguée aux Transports, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère des Transports, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003 ;

(Dépôt n° 322-20031104)

Le rapport annuel de gestion de la Société des traversiers du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

(Dépôt n° 323-20031104)

M. le Président dépose :

Deux textes de loi adoptés par le Parlement des sages le 17 septembre 2003, soit la Loi sur une stratégie nationale de lutte contre les abus et la violence envers les aînés et la Loi visant à promouvoir la qualité de vie des personnes hébergées dans certains établissements ;

(Dépôt n° 324-20031104)

Copie du préavis de la motion proposée par M. St-André (L'Assomption) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 5 novembre 2003, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 325-20031104)

4 novembre 2003

Dépôts de rapports de commissions

M. Simard (Richelieu), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 22, 23 et 30 octobre 2003, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

n° 6 Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Code de procédure pénale concernant la perception des amendes

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 326-20031104)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, sont déposés deux extraits de pétition concernant le maintien et le développement des logements à loyer modique :

— le premier, extrait d'une pétition signée par 1020 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Taschereau, par Mme Maltais (Taschereau) ;

(Dépôt n° 327-20031104)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 947 locataires d'habitations à loyer modique de la circonscription de Gouin, par M. Boisclair (Gouin).

(Dépôt n° 328-20031104)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

Un tableau concernant les effectifs médicaux au Québec en 2001-2002.

4 novembre 2003

(Dépôt n° 329-20031104)

4 novembre 2003

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Reid, ministre de l'Éducation, et M. Béchar, ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, proposent :

QUE l'Assemblée nationale souligne, à l'occasion de la 5^{ième} édition de la Semaine de formation professionnelle et technique, l'importance de cette formation dans le développement d'une main-d'œuvre essentielle pour l'économie du Québec et de ses régions et, qu'à cette fin, elle encourage les jeunes et aussi les personnes en réorientation de carrière à explorer les perspectives d'avenir qu'offrent ces formations.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Fournier, ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite tous les candidats et candidates aux élections municipales du 2 novembre dernier et tout particulièrement les maires et mairesses, conseillers et conseillères élus à cette occasion.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

4 novembre 2003

Mme Normandeau, ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite Tourisme Montréal pour son élection à la présidence du Conseil des membres affiliés de l'Organisation mondiale du tourisme, et qu'elle souligne la nomination de M. André Vallerand comme président du Conseil des membres affiliés de cette organisation.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 8, Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance ;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 4, Loi modifiant la Loi sur la justice administrative.

Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de la culture se réunira en séance de travail afin de préparer le rapport de la commission dans le cadre du mandat portant sur le document intitulé *Une réforme de l'accès à l'information: le choix de la transparence* ;
- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin d'entendre la protectrice du citoyen concernant son rapport ;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission concernant son mandat d'initiative.

4 novembre 2003

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 5 novembre 2003, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. St-André (L'Assomption).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale mette sur pied une commission parlementaire spéciale ayant pour mandat d'étudier l'ensemble des conséquences du choc démographique auquel le Québec est confronté.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 30 octobre 2003, sur la motion de M. Bergman, ministre du Revenu, proposant que le principe du projet de loi n° 10, Loi donnant suite au discours sur le budget du 1^{er} novembre 2001, à l'énoncé complémentaire du 19 mars 2002 et à certains autres énoncés budgétaires, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 10 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 10 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

Adoption du principe

M. Dupuis, ministre délégué à la Réforme des institutions démocratiques, leader parlementaire du gouvernement, propose que le principe du projet de loi n° 18, Loi modifiant la Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 18 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 18 soit renvoyé pour étude détaillée en commission plénière.

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière.

La motion est adoptée.

Étude en commission plénière

L'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 18, Loi modifiant la Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant.

Le projet de loi n° 18 est étudié et amendé en commission plénière.

M. Dupuis, ministre délégué à la Réforme des institutions démocratiques, leader parlementaire du gouvernement, propose la renumérotation du projet de loi n° 18.

La motion de renumérotation est adoptée.

Le projet de loi n° 18, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Dupuis, ministre délégué à la Réforme des institutions démocratiques, leader parlementaire du gouvernement, propose que le projet de loi n° 18, Loi modifiant la Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, soit adopté.

4 novembre 2003

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 18 est adopté.

À 16 h 39, à la demande de M. Dupuis, leader du gouvernement, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

Débats de fin de séance

À 18 h 02, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Boucher (Johnson) à M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant l'hôpital Saint-Louis ;
 - le deuxième, sur une question adressée par Mme Lemieux (Bourget) à M. Fournier, ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, concernant les modalités d'application de la fiscalité d'agglomération ;
 - le troisième, sur une question adressée par Mme Marois (Taillon) à M. Reid, ministre de l'Éducation, concernant certaines dispositions du projet de loi n° 19, Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux études.
-

À 18 h 40, M. Sirros, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 5 novembre 2003, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

4 novembre 2003
